



# PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 25 Août 2025

### Bourses Talents : Ouverture de la campagne 2025-2026

**Les formulaires de candidatures sont disponibles jusqu'au 19 septembre 2025 à 23h59.**

L'État se mobilise pour encourager l'accès aux métiers de la fonction publique au moyen du dispositif des bourses Talents, appui essentiel pour l'égal accès à un emploi de la fonction publique.

D'un montant total de 2 000 euros par lauréat, les bourses Talents permettent de se préparer aux concours donnant accès à un emploi de la fonction publique de catégorie A ou B, ainsi qu'à un emploi de magistrat. Elles sont cumulables avec les bourses sur critères sociaux du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les conditions d'obtention de cette bourse sont :

1) L'inscription :

- auprès d'un organisme de préparation aux concours donnant accès à un emploi public
- dans un cursus d'études supérieures visant expressément la préparation d'un ou plusieurs concours de la fonction publique, notamment dans les instituts de préparation à l'administration générale et les centres de préparation à l'administration générale (IPAG/CPAG).

2) Certaines conditions de ressources et de mérite :

- les ressources et charges familiales ne doivent pas dépasser les plafonds fixés chaque année par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- le mérite (mention aux examens, absence de redoublement) et la motivation du candidat (volonté à intégrer la fonction publique) sont appréciés ainsi que sa situation particulière (lieu de scolarité ou domicile en quartier de la politique de la ville ou en zone France ruralités revitalisation ou en collectivité d'outre-mer).

**Les demandes se font exclusivement en ligne sur Démarches simplifiées à partir du lien suivant :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/bourses-talents-campagne-2025-2026>

Pour plus d'information, télécharger la FAQ ([ICI](#))

### Contact presse

Service communication  
Tél : 03 88 21 68 77  
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est  
Tél : 03 88 21 67 68  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/)  
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex  
@PrefetGrandEstBasRhin   
@Prefet67 